



Organe de la section académique du S.n.e.s.  
16 avenue du parc d'Artillerie 86034 Poitiers cedex  
Tél. : 05.49.01.34.44 - Fax. : 05.49.37.00.24  
Directeur de la Publication : Jean-Pierre GAY  
Imprimé au siège du Syndicat - CPPAP n°0907 S 06200  
ISSN n°0395-2797- Publication hebdomadaire - Prix : 1 €



N° 13 - 16 janvier 2008

Déposé le 18 janvier 2008

24 janvier 2008

## QUOI ? ENCORE EN GREVE !!!

Si quelques candides avaient pu croire un instant aux déclarations de celui qui déclarait vouloir être le « *président du pouvoir d'achat* », ils doivent aujourd'hui faire grise mine ; N. Sarkozy l'a avoué mardi dernier : « *les caisses sont vides* ». Comment le président de la 5ème puissance économique mondiale peut-il faire une telle déclaration alors que les entreprises du CAC 40 ont dégagé en 2006 plus de 100 milliards d'euros de bénéfices ou qu'en 2007 la richesse nationale s'est accrue de 2 % ?

Si les caisses sont vides -ce qui heureusement n'est pas tout à fait vrai- c'est parce que N. Sarkozy, conformément aux souhaits du MEDEF, a pour unique objectif d'accroître la part des profits des actionnaires de nos grandes sociétés. Il faut se souvenir que si en 1981 les salaires représentaient 71 % du PIB, ils n'en représentent plus en 2006 que 60 % : cette différence de 11 points (en 25 ans) c'est, chaque année, 180 milliards d'euros qui, au lieu d'abonder les salaires, viennent enrichir un peu plus les spéculateurs financiers. L. Parisot voudrait que ce taux descende à 50 % ; pour y parvenir il ne s'agit plus de limiter l'augmentation des salaires, il devient indispensable de diminuer les salaires ! Mais comme il n'est pas envisageable de baisser le taux du SMIC, l'unique mesure possible est de faire travailler plus (ceux qui ont un travail) pour le même prix. Ceci nécessite de passer outre la loi (des 35 h) et de déroger le droit du travail : N. Sarkozy

et F. Fillon s'y emploient sans jamais oublier cette récente déclaration de Mme Parisot : « *La liberté de penser s'arrête là où commence le code du travail* ».

Le premier ministre vient d'annoncer que les accords d'entreprise pourront déroger à la loi sur la durée légale du travail (Continental et Peugeot l'ont déjà mis en œuvre) ; autrement dit les chefs d'entreprise pourront imposer à leurs salariés n'importe quelle durée hebdomadaire de travail, sans paiement d'heures supplémentaires, dans la seule limite des 48 h par semaine imposée par la législation européenne !

Serons-nous dans la fonction publique protégés de cette dégradation sans précédent de la rémunération du travail ? Certainement pas. X. Darcos vient d'ailleurs de déclarer (08/01) : « *si les fonctionnaires veulent, comme tout le monde, avoir une situation plus aisée, il faut qu'ils paient un peu plus de leur personne* » ; mais ce sont nos ministres de tutelle (E. Woerth et A. Santini) qui mettent en musique pour les fonctionnaires la baisse programmée de leur salaire, le ministre de l'Education se chargeant lui de nous faire travailler plus.

Selon E. Woerth le gain indiciaire obtenu lors des promotions d'échelon ou de grade garantissent le maintien de notre pouvoir d'achat ; il admet toutefois que pour 17 % des fonctionnaires le taux d'inflation cumulé sur 5 ans peut être supérieur au bénéfice d'une promotion sur la même période et se propose de leur ver-

(suite page 2)

ser une indemnité compensatrice.

Il est clair désormais que le gouvernement voudrait en finir une bonne fois pour toutes avec la réévaluation périodique du point d'indice, seule mesure qui peut garantir l'augmentation du salaire de tous. A contrario, le ministre ne propose comme seule garantie que le maintien du pouvoir d'achat de chaque fonctionnaire sur la durée du quinquennat. Avec un tel système le salaire d'un collègue resterait (en euros constants) identique tout au long de sa carrière !

Cette situation n'étant pas supportable nous serons contraints de travailler plus pour améliorer nos fins de mois si nous ne parvenons pas à faire plier le gouvernement ; X. Darcos ne dit pas autre chose (interview à LCI le 08/01) : « *les enseignants doivent comprendre qu'il faut travailler plus pour gagner plus ; qu'ils prennent des heures supplémentaires, qu'ils travaillent autrement* ». **A la rentrée 2008, dans notre académie, 87 postes vont être transformés en 1566 HSA ; autrement dit 87 profs vont être « supprimés » pour imposer 1566 HSA à ceux qui restent.** Auront-ils encore la possibilité de les refuser ? Pas sûr car les dotations horaires extrêmement contraintes des établissements vont très probablement obliger à assurer une partie des options exclusivement en heures supplémentaires. Le chantage sera le suivant : ou bien vous acceptez tel ou tel enseignement en heures supplémentaires, ou bien ces enseignements ne seront plus proposés.

La tentative d'imposition d'HS, qu'il faut évidemment combattre (lire nos propositions pages 5-6) risque de n'être que la première étape d'une redéfinition de nos services ; il existe un autre moyen encore plus radical : il suffit, comme dans le privé, qu'il soit dérogé à notre durée légale de travail, entendez à nos statuts. Imaginez seulement que proviseurs et principaux aient la possibilité d'annualiser votre service : au lieu de 18 h par semaine, 720 h par an (en moyenne 20 h par semaine sans paiement d'HS, avec la flexibilité en prime!). La commission Pochard réfléchit actuellement à la redéfinition du statut des enseignants ; ses conclusions seront rendues publiques dans quelques jours.

On aura compris que **salariés du privé comme du public sont confrontés à une seule et même politique qui a pour unique objectif de faire baisser le coût du travail, par tous les moyens, y compris en contournant la loi.** Ceci devrait créer des convergences de lutte. Le dossier des retraites devrait aussi rapprocher, au printemps, les salariés des secteurs public et privé puisque les uns comme les autres sont d'ores et déjà promis à travailler 41 ans à temps plein pour toucher une retraite complète !

Les motifs développés ci-dessus justifient amplement la décision d'une nouvelle grève de 24 h prise conjointement par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires et l'ensemble des syndicats de l'Education. Mais d'aucuns argueront de l'incapacité d'une nouvelle action de

24 h à empêcher les réformes annoncées.

Nous avons tous conscience qu'une lutte bien plus longue, bien plus dure, rassemblant secteurs public et privé sera nécessaire pour contraindre Sarkozy et Fillon à consacrer aux salaires et à la protection sociale une part des immenses profits du capital, en un mot à redistribuer plus équitablement les richesses produites. Mais un tel mouvement social ne se décrète pas ; il se construit patiemment par les actions menées dans les différentes branches professionnelles, dans les entreprises et dans les trois fonctions publiques. L'action des uns tire celle des autres et de ce point de vue enseignants et fonctionnaires ont toujours joué un rôle moteur. **Pour ces raisons, il faut réussir la grève du 24 janvier, nouvelle étape mais aussi nouvelle condition de l'émergence d'un mouvement social de plus grande ampleur.** Il est indispensable qu'il y ait plus de grévistes le 24 janvier qu'il n'y en a eu le 20 novembre ; il faut aussi que -médiatisation oblige- le nombre de manifestants dépasse les prévisions les plus optimistes.

L'action ne s'arrêtera pas le 24 au soir ; elle devra connaître d'autres temps forts, sous forme de grève ou de manifestation nationale mais elle devra aussi s'inscrire dans le quotidien, sur le lieu de travail, avec les parents d'élèves, pour refuser que la rentrée 2008 ne consacre une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement pour nos élèves et pour nous-mêmes.

**Jean-Pierre GAY.**  
Le 15 janvier 2008.

## 24 JANVIER : Lieux et heures des manifestations

### CHARENTE

**Angoulême :**  
10 h  
Place de la Gare

### CHARENTE MARITIME

**Saintes : 10h30**  
Palais de Justice

**La Rochelle :**  
10 h  
Place Verdun

### DEUX-SEVRES

**Niort : 11h30**  
Place de la Brèche

**Thouars : 11h**  
Place Lavault

### VIENNE

**Poitiers : 10h30**  
Carrefour de  
la Madeleine  
et de Blossac

# BUDGET 2008 DE L'ACADEMIE DE POITIERS

## ou la mise en oeuvre du "travailler plus"

**S**i les chefs d'établissement ont reçu leur dotation (provisoire) pour la rentrée 2008, le budget de l'académie ne sera examiné que le 22 janvier lors du comité technique paritaire (CTPA) présidé par le recteur.

Les chiffres que nous venons de recevoir traduisent sans faux-semblant la volonté gouvernementale de supprimer un maximum d'emplois, d'une part en ne remplaçant pas les départs à la retraite, d'autre part en transformant des emplois en heures supplémentaires.

L'académie de Poitiers perdra ainsi à la rentrée prochaine 160 emplois d'enseignants :

1) 73 emplois au titre de la baisse démographique (soit un emploi supprimé pour 7,3 élèves en moins !).

2) 87 emplois par transformation en 1566 HSA (remarquons que le recteur ne considère pas là qu'il s'agit d'une perte de moyens pour l'académie).

Il faut, par ailleurs, se souvenir que la suppression du décret de Robien avait entraîné à la rentrée 2007 une dotation complémentaire de 1458 HSA (soit l'équivalent de 81 emplois). En deux rentrées, c'est donc 168 profs qui «disparaissent», contraignant ceux qui restent, à «absorber» plus de 3000 HSA.

Le tableau ci-dessous résume les principales évolutions budgétaires entre les rentrées 2008 et 2007.

exponentielle (+ 60,7 %) ; bien évidemment, pour le recteur, toutes les heures diverses (1ère chaire, pondérations, labo,...) doivent être affectées en HSA. Mais il y a pire : les DGH reçues par les proviseurs concernent exclusivement le «face à face pédagogique» (nouveau concept qui remplace les heures devant élèves) et surtout ne font pas la distinction entre heures-postes et HSA. La seule consigne donnée aux chefs d'établissement est de tenir compte dans leur ventilation disciplinaire de l'augmentation sensible du taux d'heures supplémentaires !

Ainsi, comme Darcos, chaque proviseur ou principal sera évalué en fonction de sa capacité à imposer des heures supplémentaires. Tout va se jouer dans les établissements, en fonction des situations locales (variables d'une discipline à l'autre) et des rapports de force.

Prenons un exemple concret : situation en mathématiques dans un lycée de l'académie (cf. tableau bas de page).

Chacun doit avoir conscience des enjeux. Accepter des heures supplémentaires (au delà de la seule HSA qu'on ne peut refuser) c'est contribuer à la suppression des emplois, à la diminution des postes aux concours mais c'est aussi accepter de fait la politique

### Principales évolutions budgétaires entre les rentrées 2008 et 2007

Variation des dotations R 2008/R2007	Collèges (hors SEGPA)	Enseignement adapté (SEGPA + EREA)	LEGT	LP	Total académie
<b>Emplois</b>	-10,5	-17,5	-52	-70	-150
<b>Stagiaires IUFM (en ETP 18 h)</b>	- 13,5 (= - 31 stagiaires)		-15,2 (= -34 stagiaires)		-28,9 (= -65 stagiaires)
<b>HSA (en ETP 18 h) évolution /2007</b>	+45,2 (+ 17,8 %)	- 0,7 (-1,2%)	+ 88,8 (+60,7%)	+ 13,2 (+18,2 %)	+ 146,4 (+27,5 %)
<b>Prévision effectifs R 2008/R 2007</b>	+ 73	- 92	- 426	- 92	- 537

Si on ne retrouve pas le total de 160 emplois supprimés (mais seulement 150) c'est parce que le recteur veut aussi supprimer 10 emplois sur les moyens de remplacement.

On remarquera que les lycées et les LP sont les plus touchés mais que les collèges doivent aussi contribuer à l'effort d'absorption des heures supplémentaires (+ 17,8%). Le rectorat a ainsi calculé que chaque professeur en collège qui peut absorber des HSA (hors temps partiels et décharges) devra se voir attribuer (en moyenne) 1,22 HSA !

Dans les lycées, l'augmentation du nombre d'HSA est

voulue par N. Sarkozy et en particulier le blocage de nos salaires (qui seul, rappelons-le, donne lieu à cotisation pour la retraite).

Nous lançons une grande campagne de refus collectif des heures supplémentaires (pages 5 et 6) parce que c'est aujourd'hui le seul moyen efficace de lutter sur le terrain contre la suppression de milliers d'emplois dans l'Education nationale, pour augmenter les chances de réussite aux concours des étudiants et bien sûr pour ne pas tomber dans le piège du «travailler plus pour gagner...»

**Jean-Pierre GAY.**

### Situation en mathématiques dans un lycée de l'académie

Les besoins	Le potentiel profs	Déficit/excédent	Les solutions
Face à face péda. : 103 Heures chaires + BTS : 10 Total : <b>113</b>	3 agrégés temps plein : 45 2 certifiés temps plein : 36 2 certifiés temps partiel : 24 Total : <b>105</b>	<b>Pour nous</b> Déficit : - 8 <b>Pour le rectorat :</b> Excédent : + 2 (105-103)	<b>Pour nous :</b> un stagiaire IUFM 8 h aucune HSA <b>Pour le rectorat :</b> Suppression d'un poste (12 h) Nouvel apport : 93 h HSA : 10 h Soit 2 HSA pour 5 profs auxquelles s'ajouteront les 10 heures diverses en HSA

## PISA, LOLF et Socle sont dans le même bateau...

**D**epuis 2000, tous les 3 ans, l'enquête PISA évalue les élèves de 15 ans des pays de l'OCDE, par échantillons représentatifs. L'objectif avoué est de comparer les différents systèmes éducatifs de ces pays, ce qui aboutit à un classement. Chaque enquête s'attache plus particulièrement à un domaine du savoir. L'enquête 2006, dont nous avons eu récemment les résultats, s'intéressait plus particulièrement aux savoirs et compétences en sciences. Les médias ont quasi unanimement dénoncé la faiblesse des résultats des élèves français, qui seraient moins bons que la moyenne des pays de l'OCDE alors que les Finlandais caracolent en tête de classement.

Ce constat est à nuancer, voire à rectifier puisque l'écart entre la France et les autres pays européens est souvent minime et non significatif, de l'aveu même des évaluateurs. Mais surtout ce sont les items qui concernent les compétences qui seraient les plus réussis par nos élèves, alors qu'ils montreraient quelques faiblesses pour ceux qui évaluent les connaissances. C'est pourtant au nom de PISA que Darcos défend le socle commun qui réduit le nombre et la variété des connaissances enseignées à quelques savoirs de base et prétend renforcer l'acquisition de compétences ! Nous pourrions ainsi renforcer nos forces... et nos faiblesses !

**Surtout il faut analyser l'utilisation qui est faite de ces évaluations internationales par le ministère et par la commission européenne notamment.**

On est tout d'abord en droit de s'interroger sur la méthodologie employée et sur la justesse des résultats publiés.

Pourquoi s'intéressent-elles seulement aux mathématiques, à la lecture, à la culture scientifique et pas à d'autres savoirs ? Les évaluateurs répondent qu'il s'agit de compétences de bases révélatrices de la productivité du système éducatif et qu'elles garantiraient la productivité économique de la société. Ce choix est défendu par « les économistes du capital humain », qui, parfaitement organisés en réseaux au sein de cabinets privés très lucratifs, mettent en œuvre ces outils d'évaluation des systèmes éducatifs et décident des indicateurs. Les évaluations PISA notamment sont construites à partir de ces expertises et avec l'aide de ces cabinets privés qui sont loin d'être neutres idéologiquement.

De nombreuses études scientifiques, surtout dans les pays anglo-saxons, ont montré les limites de ces évaluations

internationales faisant plusieurs critiques : des items identiques sont proposés à des élèves qui ont reçu des enseignements différents, dans des langues différentes, avec des méthodes et des horaires différents... Puis on compare leurs résultats comme si toutes ces différences n'existaient pas ! Enfin on culpabilise les enseignants en leur faisant croire que leurs élèves sont moins bons que ceux des voisins...

Par ailleurs, on doit s'inquiéter des usages politiques de ces comparaisons des systèmes éducatifs et de leur utilisation au niveau européen.

Le but réel de ces évaluations internationales (et leur conséquence directe) est en réalité la mise en cause des systèmes éducatifs et en particulier du nôtre. En effet la commission européenne met en relation les résultats obtenus par les élèves et les sommes engagées pour l'éducation dans leur pays. Elle dicte alors des « bonnes pratiques », impose des indicateurs chiffrés, de façon à uniformiser les politiques éducatives sans tenir compte des cultures et des particularités nationales. Ce sont ces « bonnes pratiques », imposées arbitrairement et de très haut, que l'on retrouve dans les réformes récentes déjà mises en œuvre ou annoncées en France : les indicateurs de la LOLF, les items des livrets, de connaissances et de compétences,

le socle commun... Tout ceci correspond à un « standard de qualité » défini et imposé par la commission européenne soumise à une intense lobbying de ces cabinets d'expertise. Ces réformes ne sont absolument pas la conséquence d'une véritable évaluation de notre système éducatif qui, s'il a des faiblesses, a aussi ses forces et ses spécificités. Cette prétendue harmonisation européenne, qui n'est en fait qu'un alignement appauvrissant, nous privera rapidement des atouts réels de notre Ecole, qui a permis, il faut aussi le reconnaître, une réelle augmentation du niveau d'étude et de qualification ces 30 dernières années. Cette politique est d'autant plus déplorable que l'école du socle commun et de la performance que l'on nous promet est critiquée largement par les chercheurs et les observateurs là où elle a déjà été mise en œuvre (les pays anglo-saxons principalement).

**La variété des systèmes éducatifs n'est pas une faiblesse pour l'Europe mais une force, comme l'est la diversité des cultures et des langues. Faisons front pour maintenir ou restaurer cette diversité et les spécificités de notre système éducatif, tout en proposant les améliorations nécessaires.**

*Magali Espinasse et Franck Billy*

### CALENDRIERS DES CAPA et FPMA

**HORS CLASSES : ouverture l'prof du 4 février au 27 février**  
**HC + notation administrative** : 6 mai (agrégés) ;  
13 mai (CPE et COPy) ; 15 mai (certifiés) ; 15 mai (PEGC).

**AVANCEMENT D'ECHELON :**  
21 janvier (COP) ; 28 janvier (CPE) ; 29 janvier (certifiés et PEGC).

**LISTES D'APTITUDE (LA) tous corps : saisie dans SIAP/I.PROF du 10 janvier au 25 janvier :**

**ATTENTION : Tous les collègues ne parviennent pas actuellement à saisir leur candidature à la liste d'aptitude des agrégés. Le rectorat reconnaît un dysfonctionnement. Nous avons demandé à ce que la date de fermeture soit repoussée d'une semaine. Nous vous tiendrons au courant du résultat de cette démarche par courrier électronique.**

**CAPA LA-réadaptation et congé formation** : 21 mars (agrégés) ;  
25 mars (certifiés) ; 26 mars (PEGC) ; 27 mars (CPE-COP).

#### MOUVEMENTS :

**INTER : Barèmes-voeux** : 21 janvier (COP) ; 22 janvier (CPE) ;  
25 janvier (certifiés et agrégés) ; du 10 au 20 mars (affectations).  
**INTRA : du 21 mars au 14 avril : saisie candidatures SIAM ;**  
**Barèmes-voeux** : 26 mai (CPE et COP) ; 27-28 mai (certifiés et agrégés)  
**Affectations** : 16 juin (CPE) ; 17 juin (CO-Psy) ;  
17-18-19 juin (certifiés, agrégés).

Refus des suppressions de postes

Refus des heures supplémentaires

Vote contre les ventilations de DHG dans les CA

## POURQUOI ?

### Les chiffres :

- **Au niveau national :**
  - × - 9130 postes dont – 3500 par transformation en heures supplémentaires.
  - × 30 000 suppressions entre 2003 et 2008 !
- **Au niveau académique :**
  - × - 160 postes dont – 87 par transformation en heures supplémentaires.
  - × 703 suppressions entre 2003 et 2008 !

Nul besoin de longs discours sur les conséquences qu'auront ces saignées dans les emplois d'enseignants. Nous savons (le ministre ne nous désavoue pas !) que ces suppressions massives ne pourront se faire sans une remise en question profonde de notre système éducatif public et laïque, de notre métier et de nos conditions de travail à tous. Il est évident qu'elles impliquent une réduction drastique de l'offre publique de formation. Ce dynamitage s'inscrit dans la RGPP (révision générale des politiques publiques), véritable instrument au service de la réduction des effectifs de fonctionnaires qui n'a d'autre but que de mettre en musique la décision dogmatique de supprimer la moitié des postes correspondant aux départs en retraites. Tout est prêt : la réforme des lycées qui sacrifie la voie technologique et dénature considérablement la voie générale (diminution des horaires, suppressions d'options, mise en cause du bac...), le saccage du métier préparé par la commission POCHARD (polyvalence, augmentation du temps de travail, suppression des emplois de copsy...), la fin de l'éducation prioritaire... Si cette politique était mise en place nous subirions une accélération sans précédent des suppressions de postes combinée à une augmentation tout aussi inédite de notre temps de travail (qui n'a déjà fait qu'augmenter depuis 1950). Les heures supplémentaires servent bien plus à supprimer nos postes qu'à augmenter notre pouvoir d'achat ! **Parce que nous privilégions la solidarité, parce que nous voulons assurer l'avenir de nos élèves, nous soutenons que la seule politique possible est celle de l'augmentation des recrutements par concours de jeunes enseignants. Pour cela le SNES organise le refus collectif des heures supplémentaires qui constitue la clé de voûte de la stratégie gouvernementale.**

### Concernant le vote en CA :

- L'utilisation de la DHG entre dans le cadre de l'autonomie de l'établissement et doit à ce titre être soumise à l'avis du CA. Beaucoup de chefs d'établissement s'exonèrent de vote sur cette question. Il est pourtant évident que l'on ne peut recueillir l'avis du CA que par un vote. Il faut donc exiger ce vote, même s'il n'a qu'un caractère consultatif.
- Une fois le vote acquis beaucoup de Principaux et de Proviseurs rappellent que la CA ne donne son avis que sur l'utilisation de la DHG, pas sur la masse et la nature des heures (heures poste et HS) imposées par l'IA ou le Recteur. Ils suggèrent ainsi qu'un vote en contre signifierait une remise en cause de leur propre travail plus qu'une contestation des moyens attribués. Sachons leur rappeler que personne ne peut nous imposer les critères qui prévalent à notre vote ! On pourra d'ailleurs, pour déjouer cette stratégie de l'administration, ajouter à la démarche une motion d'explication de vote (voir encadré).
- Afin d'obtenir une majorité de votes contre la DHG n'hésitez pas, avant le CA, à rencontrer les parents d'élèves, les élus etc... pour expliciter l'action.

# COMMENT ?

La rentrée 2008 se prépare actuellement dans les collèges et les lycées. **Nous appelons la profession dans son ensemble à refuser les heures supplémentaires au delà de l'heure imposable par décret et à agir pour que les conseils d'administration votent contre la ventilation des DHG dans les CA.** Afin que cette action prenne le caractère national indispensable à sa réussite nous proposons à l'ensemble des collègues d'utiliser la déclaration collective de refus des HS ci-jointe et à la renvoyer au S3 (elle sera envoyée au ministère par la voie hiérarchique).

Les sections départementales et académique du SNES sont à la disposition des collègues pour parfaire cette riposte collective. Merci de nous transmettre toutes les informations concernant la mise en place de cette action, n'hésitez pas à nous solliciter.

## Motion d'explication de vote :

Le conseil d'administration du (nom de l'établissement) s'est réuni en date du ... afin d'examiner la préparation de rentrée 2008. Cet examen ne peut se faire en dehors d'un constat plus global de suppression de moyens qui n'est pas sans effet sur l'établissement :

- Au niveau national on prévoit :
  - \* 9130 suppressions de postes
  - \* 30 000 suppressions entre 2003 et 2008
- Au niveau académique :
  - \* 160 suppressions de postes
  - \* 703 suppressions entre 2003 et 2008

En conséquence, le Conseil d'administration s'exprime contre la DHG imposée par le ministère via le rectorat. Par ce vote, il ne s'agit pas pour le CA de remettre en cause le travail de l'administration locale qui s'inscrit dans le cadre contraint des moyens attribués. Cet avis négatif s'inscrit dans le cadre d'une action collective globale menée au niveau national, qui comprend le refus par les enseignants d'effectuer des heures supplémentaires servant à supprimer des postes. Nous entendons ainsi réaffirmer que ces moyens en postes sont indispensables au bon fonctionnement de l'institution et à la réussite de tous les élèves. Par cette action nous réaffirmons l'exigence de renoncement à la suppression des postes prévue au niveau national et par vote de conséquence au niveau académique et départemental.

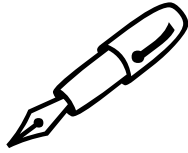
## Déclaration collective de refus des heures supplémentaires

- à retourner au SNES-FSU 16 avenue du parc d'artillerie 86034 Poitiers cedex-  
- à transmettre au recteur de l'académie de Poitiers par voie hiérarchique-

*Si les prévisions gouvernementales sont appliquées, nous totaliserons plus de 30000 suppressions d'emplois d'enseignants au niveau national entre 2003 et 2008. Pour la prochaine rentrée, il est prévu que les suppressions atteignent 9130 emplois dans le second degré dont 3500 par transformation en heures supplémentaires. Au niveau académique ces chiffres sont de 160 dont 87 par transformation en HS (total de 703 depuis 2003). Une fois encore le gouvernement fait le choix de sacrifier le secteur de l'Education Nationale par une énième saignée dans les emplois. Nous informons par la présente nos administrations et hiérarchies locales, rectorale et ministérielle que, parce que nous ne pouvons collaborer avec ces intolérables choix politiques, nous refuserons toute heure supplémentaire au delà de l'heure imposable par décret.*

Établissement : .....

Nom	Prénom	Discipline	Corps/Grade	Signature



## Composition du menu « faire mieux avec moins »

*Recettes garanties immanquables.  
A servir pour la rentrée scolaire 2008*

*Nous avons reçu le mois dernier d'un syndiqué de Charente Maritime le texte métaphorique ci-contre qui renouvelle avec bonheur notre vision sèche et désespérante de la préparation de rentrée. Après avoir goûté à ce menu léger et festif, les débats sur la répartition de la DHG dans votre établissement vous sembleront certainement moins indigestes. Cet envoi me donne l'occasion de rappeler que nous sommes toujours prêts à publier des textes émanant de S1 ou de syndiqués ; refusez les heures sup et prenez la plume (ou le clavier).*

JPG



Choisissez avec soin vos ingrédients en suivant ce bon principe : « privilégier la qualité sur la quantité », mais ne dites à personne à quelle aune vous mesurez l'une et l'autre. Pour autant, sachez que la qualité libérale n'est garantie qu'en faisant vos courses au marché gouvernemental.

Pour mettre en bouche les convives, préparez quelques carottes râpées au mérite. La carotte n'est pas chère. C'est une racine économique, mais qui produit son effet, et a la réputation de rendre aimable ceux qui en consomment. Faites bien miroiter les carottes avant de les servir. Prenez garde à la mesure : la carotte au mérite se sert en portions, de tailles variées, selon les progrès des élèves. Tous les invités y trouvent leur compte. Car, avec de bonnes carottes, soyez assurés que les notes attribuées par les convives professeurs sont bien relevées, et que, de ce fait, les convives parents y trouvent aussi leur satisfaction.

En entrée, pensez à l'assiette de charcuterie. C'est une préparation rapide qui donne à l'ensemble de vos convives une sensation de satiété. Elle est pour cela nécessairement populaire, même si la digestion en est lourde pour les convives enseignants. Lors de la confection de l'assiette, saucissonnez-y bien les savoirs, en les divisant en de multiples éléments de compétences. Les petites réussites n'en seront que plus savoureuses et bien appréciées. Les compétences complexes pourront n'être servies qu'à ceux qui sauront, de nature, en apprécier la finesse.

Pour le plat de résistance, faites revenir à feu vif des dotations d'établissement en tranches bien irrégulières. Prenez garde de ne sortir de la poêle les dotations qu'après mesure de la performance de chaque projet d'établissement. Les chefs en seront tout alléchés, et en bons cuisiniers, ils feront en sorte de ne point conserver de gaillon, ou de le couvrir d'un couvercle bien opaque.

La salade reste légère et digeste en étant assaisonnée d'un passage accéléré des élèves d'une classe à l'autre. La rapidité de l'exécution est une garantie d'économie, qui doit être un souci constant de la ménagère post-moderne.

Entre chaque grand plat éducatif, il convient de donner des consignes claires aux convives enseignants : ils doivent toujours être compréhensifs. Si quelques mets faciles en cours de service – note de vie scolaire, TPE, sujets aisés à traiter – ou quelques sauces de rattrapage en jury, permettent d'obtenir, aux examens, des résultats plus présentables, les dits convives auront le bon goût de ne pas s'en offusquer et de demeurer « exemplaires » (sic).

Pour le dessert, faites une bonne pâte à flanc, et avant la cuisson, roulez bien le tout dans la farine, afin que la pâte ne prenne pas au fond du moule. Servez à tous, copieusement. Même sorti à l'avance, un bon flanc coule toujours bien et aide à faire passer les plats consommés précédemment.

N'oubliez pas que la présentation alléchante de la carte est un point essentiel. Souvenez-vous que le steak maître d'hôtel met l'eau à la bouche, même si le steak est desséché et le beurre rance. Appliquez ce principe à la lettre. Indiquez « moins de ségrégation » pour désigner la suppression de la carte scolaire, « redonner à nos enfants le temps de vivre » lorsque vous supprimez des heures d'enseignement, etc. Bref, pour reprendre une formule fameuse : « donnez le maximum [d'esbrouffe[1]] à chacun au lieu de donner le minimum à tous ».

Enfin, bien sûr, mais vous l'aurez compris de vous-même, un tel menu ne peut être servi qu'aux chandelles. Si les assiettes ne sont pas très pleines, cela se voit moins, et l'ambiance à elle seule aide à trouver le repas romantique.

L'essentiel réside donc dans la manière d'annoncer, puis d'accommoder les plats, dans la mise en condition préalable des convives, et dans la présentation finale du service. On peut même jouer, en dernier ressort, sur les communiqués de presse qui rendent compte du repas. En suivant bien ce menu, en tout cas, le résultat attendu est susceptible d'être atteint : avec moins *en réalité*, on peut bien faire plus, *en apparence*.

Serge MAUPOUET, 9 décembre 2007.

[1] Selon la libre interprétation d'un convive ...

### Sommaire

Edito	p.1-2
Lieux et heures des manifestations	p. 2
Budget 2008 de l'académie	p. 3
PISA, LOLF...	p. 4
Action contre les HS	p. 5-6
Faire mieux avec moins	p. 7
Contribution Ecole Emancipée	p. 8

## De qui viendra la rupture ?

Les contre réformes de Sarkozy cherche à remodeler radicalement la société française selon une vision qui existe déjà aux États Unis : la société doit fonctionner exclusivement selon les lois d'une compétition globale de marchandises quantifiables d'où doit émerger une élite qui mérite argent et pouvoir. Cette cohérence de la droite de rupture se retrouve dans tous les secteurs de la société. Dans l'éducation, les réformes font reposer le fonctionnement et les buts du système sur la compétition entre établissements (sous le nom « d'autonomie »), entre élèves (socle commun et au-delà les « dons » de chacun), des professeurs (il y aura les cadres et les exécutants, l'entretien individuel de résultat, etc.), des régions (décentralisation des recrutements, des horaires, etc.). Le reste de la société est à l'avenant : la santé comme la retraite doivent dépendre exclusivement des efforts financiers de chacun pour acheter des services marchandisés. Le salaire, les conditions et le temps de travail doivent dépendre d'un contrat de gré à gré entre chaque employeur et chaque salarié. Cet individualisme forcené, idéologique, tourne le dos à toute mutualisation par le salaire (le salaire indirect, les « charges », qui financent la Sécu), à toute communauté d'intérêts (statuts, conventions collectives, droits collectifs), à toute revendication et désir collectifs (attaque contre le droit de grève effectif, le service public porteur de l'intérêt général, le débat politique plutôt que médiatique).

Face au rouleau compresseur, le mouvement syndical ne peut absolument pas chercher des alliés du côté de la gauche institutionnelle ou de la droite « light » (type Modem) qui ne critiquent que la forme et reste d'accord sur le fond des réformes de la droite.

### Jouer nos atouts

Nous devons construire des relations fortes avec des alliés potentiels. Nous devons prouver par nos propositions et nos actions que :

- \* le système de retraite par répartition à 37,5 annuités pour tous, salariés du public comme du privé est possible grâce à une autre répartition des richesses produites. Chiffrage donné par le COR.

- \* le Service public est plus efficace pour les usagers que le chacun pour soi du privé, si l'on prend en compte les services rendus et non le bilan comptable et les bénéfices financiers.

- \* les augmentations de salaires et le partage de l'emploi sont les moyens les plus sûrs pour augmenter notre pouvoir d'achat plutôt que d'hypothétiques heures supplémentaires qui ne viendront jamais et surtout pas pour la majorité des salariés. Pour gagner plus, il faut lutter plus, pour arracher plus.

C'est auprès des parents, des lycéens, des étudiants, des fonctionnaires, des salariés, qu'il faut chercher des alliés pour lutter ensemble. Nous devons renvoyer à la société dans son entier les débats qui la concerne et qui

ne passeront jamais la barrière médiatique sans nos mobilisations. Il nous (à nous et à nos alliés) faut de l'argent en plus sur notre bulletin de paie. Il nous (à nous et à nos alliés) faut de l'argent en plus pour nos cotisations sociales (le salaire indirect qui paie la santé et les retraites). Il nous (à nous et à nos alliés) faut de l'argent en plus pour payer des Services publics (des postes aux concours). C'est à nous de poser ces questions de choix de société pour un intérêt bien senti de la grande majorité de la population

### Assumons la rupture

La droite a prévenu et l'a rappelé : il n'y aura ni discussion ni débat pour des contre-réformes qui sont données comme inéluctables et non négociables. Nous devons donc nous aussi relever le défi de la rupture. Nous devons nous déclarer totalement, complètement opposés à ces réformes du bac, du statut, du collège, du tri social, de la société à plusieurs vitesses qui donne une CMU d'Education pour tous et les cadeaux fiscaux pour une poignée de privilégiés méritants. Nous sommes, par contre, radicalement favorable au « tous les élèves sont éducatibles », au « tous les citoyens sont égaux devant la loi », au « tous les usagers ont les mêmes droits à l'éducation, à la santé, à la retraite, à l'énergie, etc. », au « le Service public doit répondre aux besoins de la société exprimés démocratiquement par la population après débat ». Il faut que nous mettions sur la table lors de chaque mobilisation toutes nos revendications en allant au fond des choses.

### Les moyens de réussir

Ces mobilisations porteront sur l'emploi (recrutement de personnels qualifiés à hauteur des besoins), une augmentation de salaire identique pour tous, la promotion du service public (égalité, continuité, indépendance, probité.), la retraite (tous, public et privé) dans la même galère. Ces mobilisations nécessaires doivent se construire et nécessitent du temps. Si nous sommes d'accord sur la nécessité du mouvement d'ampleur à construire pour faire barrage à l'ensemble de ces contre-réformes, il nous faut donc tout de suite mettre en débat dans les établissements la reconduction de la grève. Il nous faut coupler cela avec des manifestations associant les parents et les élèves. Il faut mener une campagne d'opinion auprès des collègues, des autres fonctionnaires, des autres salariés, c'est à dire être à l'initiative d'assemblées générales locales, mais aussi départementales, pour jouer le débat démocratique contre le spectacle médiocratique.

La droite du pouvoir d'achat montre ses limites. Sachons appuyer fort là où ça lui fait mal pour poser à l'ensemble de la société les débats de fond que notre fin d'époque doit résoudre.

*Pascal Cnaud, pour l'Ecole Emancipée, Poitiers*